

MEMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Lundi, 17 décembre 1900.

M 63.

Montag, 17. Dezember 1900.

Arrêté grand-ducal du 15 décembre 1900, apportant une ajoute à l'art. 5 du règlement du 22 juillet 1891, sur les sociétés de secours mutuels.

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu l'art. 11 de la loi du 11 juillet 1891, ainsi que l'article unique de la loi du 14 février 1900, sur les sociétés de secours mutuels;

Vu Notre arrêté du 22 juillet 1891, déterminant le règlement des sociétés de secours mutuels :

Notre Conseil d'Etat entendu ;

Sur le rapport de Notre Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. La disposition suivante est ajoutée à l'art. 5, in fine, de l'arrêté prérappelé du 22 juillet 1891 :

« Toutefois, les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux sociétés de secours mutuels ayant pour objet de favoriser l'épargne. »

Art. 2. Notre Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Luxembourg, le 15 décembre 1900

Le Ministre d'Etat, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.

ADOLPHE.

Großh. Beschluß vom 15. Dezember 1900, einen Zusatz zu Art. 5 des Reglementes vom 22. Juli 1891 über die Unterstützungsvereine betreffend.

Wir **Adolph**, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Art. 11 des Gesetzes vom 11. Juli 1891, sowie des einzigen Artikels des Gesetzes vom 14. Februar 1900, über die Unterstützungsvereine;

Nach Einsicht Unseres Beschlusses vom 22. Juli 1891, das Reglement für die Unterstützungsvereine betreffend ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Auf den Bericht Unseres Staatsministers, Präsidenten der Regierung, und nach Berathung der Regierung im Conseil ;

Haben beschlossen und beschließen :

Art. 1. Der Art. 5 des vorerwähnten Beschlusses vom 22. Juli 1891 erhält am Schlusse folgenden Zusatz :

„Auf die Unterstützungsvereine, welche den Zweck haben, das Sparen zu fördern, finden die Bestimmungen dieses Artikels jedoch keine Anwendung“.

Art. 2. Unser Staatsminister, Präsident der Regierung, ist mit der Ausführung dieses Beschlusses beauftragt.

Luxemburg, den 15. Dezember 1900.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen

Adolph.

Avis. — Domicile.

Par arrêté grand-ducal en date de ce jour, M. Jean *Girst-Hoffmann*, cultivateur, né à Temmels (Sarrebouurg) le 23 juin 1865, demeurant actuellement à Steinheim, a été autorisé à établir son domicile dans le Grand-Duché.

Luxembourg, le 15 décembre 1900.

*Le Ministre d'Etat, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

*Arrêté du 14 décembre 1900, relatif à l'examen
des étalons destinés à la monte pendant l'année
1901.*

LE MINISTRE D'ETAT, PRÉSIDENT
DU GOUVERNEMENT ;

Vu le règlement du 14-21 décembre 1861, concernant l'amélioration de la race des chevaux, des bêtes à cornes et des porcs ;

Vu les propositions de la Commission d'agriculture pour l'examen des étalons destinés à la monte pendant l'année 1901 ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Il sera procédé, au chef-lieu de chacun des deux arrondissements judiciaires, à l'examen des étalons destinés à la monte des juments d'autrui pendant l'année 1901 :

à Luxembourg, le samedi, 29 décembre ct., à 10 heures du matin ;

à Diekirch, le lundi, 31 décembre ct., à 10 heures du matin.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission : MM. Charles *Siegen*, vétérinaire de la Commission d'agriculture à Luxembourg, président ; *Weis*, fermier à Hunsdorf ; *Félix Putz*, propriétaire à Burglinster ; *Félix Hoffman*, vétérinaire du Gouvernement à Esch-s.-l'Alz., et *Jules Bivort*, vétérinaire du Gouvernement à Clervaux.

Le secrétaire de la Commission d'agriculture remplira les fonctions de secrétaire de la commission d'examen.

Bekanntmachung. — Wohnsitz.

Durch Großh. Beschluß vom heutigen Tage ist Hr. Johann *Girst-Hoffmann*, Ackerer, geboren zu Temmels (Saarburg) am 23. Juni 1865, gegenwärtig wohnhaft zu Steinheim, ermächtigt worden, seinen Wohnsitz im Großherzogthum zu nehmen.

Luxemburg, den 13. Dezember 1900.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.

Beschluß vom 14. Dezember 1900, die Untersuchung der zur Beschälung während 1901 bestimmten Hengste betreffend.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung ;

Nach Einsicht des Reglementes vom 14.-21. Dezember 1861, über die Züchtung der Pferde-, Hornvieh- und Schweinezucht ;

Nach Einsicht der Anträge der Ackerbau-Commission in Betreff der Untersuchung der zur Beschälung während 1901 bestimmten Hengste ;

Beschließt :

Art. 1. Die Untersuchung der während 1901 zur Beschälung fremder Stuten bestimmten Hengste wird in den Hauptorten der beiden Gerichtsbezirke,

zu Luxemburg, am Samstag, 29. Dezember ct., um 10 Uhr Morgens ;

zu Diekirch, am Montag, 31. Dezember ct., um 10 Uhr Morgens, stattfinden.

Art. 2. Zu Mitgliedern der Schau-Commission sind ernannt : die H. H. *Karl Siegen*, Thierarzt der Ackerbau Commission zu Luxemburg, Präsident ; *Weis*, Pächter zu Hunsdorf ; *Felix Putz*, Eigenthümer zu Burglinster ; *Felix Hoffman*, Staatsthierarzt zu Esch a. d. Alz., und *Julius Bivort*, Staatsthierarzt zu Clerv.

Der Sekretär der Ackerbau-Commission wird als Sekretär der Schau-Commission fungiren.

Art. 3. Les étalons reçus seront marqués sous la crinière d'un fer chaud portant le chiffre 4.

Cette réception est en outre constatée par un permis de saillie pour un an contenant le signalement de l'étalon, ainsi que l'indication du ressort dans lequel l'étalon peut saillir.

Art. 4. Avant la marque au fer et avant la délivrance du permis de saillie, le propriétaire de chaque étalon admis payera entre les mains du président de la commission d'examen une somme de six francs, que celui-ci versera entre les mains du receveur des contributions de Luxembourg et resp. de Diekirch.

Art. 5. Les propriétaires des étalons admis pour la saillie des animaux d'autrui présenteront ces reproducteurs une fois par mois, durant le temps de la monte, au vétérinaire du ressort de leur domicile, le jour que ce dernier leur désigne à cet effet, pour constater la situation de ces étalons.

Ils lui soumettront en même temps leurs registres.

Les frais de ces visites sont à charge du propriétaire de chaque étalon.

Art. 6. Les propriétaires des étalons présentés à l'examen doivent être pourvus d'un certificat délivré par le collège des bourgmestre et échevins de la commune de leur domicile, contenant le signalement de l'étalon et attestant qu'il est la propriété de celui qui en demande la réception.

Art. 7. Les reproducteurs introduits par le Gouvernement pendant l'année 1900 sont admis de droit à la monte pendant l'année 1901, sous condition qu'ils aient été portés sur la liste des étalons, sur la réquisition de leurs propriétaires.

Pour le cas où ces derniers désireraient une station, ils devront le faire connaître en même temps.

Art. 8. Le présent arrêté sera publié et af-

Art. 3. Die angeführten Hengste werden unter der Mähne mittelst eines Brenneisens mit der Ziffer 4 gezeichnet.

Die Anführung wird außerdem durch einen Beschälungschein auf ein Jahr constatirt. Derselbe gibt das Signalement des Hengstes an, sowie dessen Beschälungsressort.

Art. 4. Vor dem Brennen und vor der Ausstellung des Beschälungscheines zahlt der Eigenthümer jeden angeführten Hengstes zu Händen des Präsidenten der Schau-Commission den Betrag von sechs Franken, welchen letzterer an den Steuereinnnehmer zu Luxemburg, bezw. zu Diekirch abliefern.

Art. 5. Die Eigenthümer der zur Beschälung fremder Stuten angeführten Hengste sollen diese Reproduktoren einmal monatlich während der Beschälzeit dem Thierarzt des Ressorts ihres Domicils an dem von ihm dazu angelegten Tage vorführen, damit derselbe den Zustand besagter Hengste constatire.

Auch müssen die Eigenthümer ihm zur selben Zeit ihr Register vorlegen.

Der Eigenthümer jeden Hengstes hat die Kosten der Untersuchung zu tragen.

Art. 6. Die Eigenthümer der zur Untersuchung vorgeführten Hengste müssen Inhaber einer vom Schöffencollegium der Gemeinde ihres Wohnsitzes ausgestellten Bescheinigung sein, welche das Signalement des Hengstes enthält und erklärt, daß letzterer Eigenthum desjenigen ist, der dessen Anführung verlangt.

Art. 7. Die auf Anstehen der Regierung während 1900 eingeführten Hengste sind von rechtswegen während des Jahres 1901 zur Beschälung zugelassen, unter der Bedingung, daß sie auf Ansuchen ihrer Eigenthümer in die Liste der Hengste eingetragen worden sind.

Im Falle letztere eine feste Station wünschen, haben sie dies gleichzeitig anzuzeigen.

Art. 8. Gegenwärtiger Beschluß soll in allen

fiché dans toutes les communes du Grand-Duché; il sera en outre inséré au *Mémorial* et un exemplaire en sera adressé à chaque membre de la commission d'examen pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 14 décembre 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,*
EYSCHEN

Avis. — Justice.

Par arrêté grand-ducal en date de ce jour, il a été accordé à M. Emile Bastian, sur sa demande, démission honorable de ses fonctions de 2^e juge-suppléant près le tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Par le même arrêté, MM. Charles Schaack, Ernest Heuertz, Léon Bastian et Joseph Bach ont été nommés aux fonctions de 1^{er}, resp. 2^e, 3^e et 4^e juge-suppléant près le tribunal d'arrondissement de Luxembourg; MM. Eug. Faber et Nic. Schätter, aux fonctions de 1^{er} et resp. de 2^e juge-suppléant près la justice de paix du canton de Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,*
EYSCHEN.

Avis. — Huissiers.

Par arrêté grand-ducal en date de ce jour, MM. Jean-Pierre Veyder et Jean-Pierre Reichel, candidats-huissiers à Diekirch resp. à Luxembourg, ont été nommés huissiers près le tribunal d'arrondissement de Diekirch, le premier à la résidence de Wiltz, le second à celle de Vianden.

Luxembourg, le 13 décembre 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,*
— EYSCHEN.

Gemeinden des Großherzogthums bekannt gemacht und angehängt werden; derselbe soll außerdem in's „Memorial“ eingerückt, und ein Exemplar davon jedem Mitglied der Schau Commission als Ernennungsurkunde zugesandt werden.

Luxemburg, den 14. Dezember 1900.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,*
Eyschen.

Bekanntmachung. — Justiz.

Durch Großh. Beschluß vom heutigen Tage ist Hrn. Emil Bastian, auf sein Ansuchen, ehrenvolle Entlassung als 2. Ergänzungsrichter am Bezirksgericht zu Luxemburg bewilligt worden.

Durch denselben Beschluß sind die H. H. Karl Schaack, Ernst Heuertz, Leo Bastian und Joseph Bach, zum 1., resp. 2., 3. und 4. Ergänzungsrichter am Bezirksgericht zu Luxemburg; die H. H. Eugen Faber und Nikolaus Schötter, zum 1. resp. 2. Ergänzungsrichter am Friedensgericht des Kantons Luxemburg ernannt worden.

Luxemburg, den 13. Dezember 1900.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,*
Eyschen.

Bekanntmachung. — Gerichtsvollzieher.

Durch Großh. Beschluß vom heutigen Tage sind die H. H. J. P. Veyder und J. P. Reichel, Gerichtsvollzieher-Candidaten zu Diekirch resp. zu Luxemburg, zu Gerichtsvollziehern am Bezirksgericht zu Diekirch, ersterer mit dem Amtswohnsitz Wiltz, letzterer mit dem Amtswohnsitz Vianden ernannt worden.

Luxemburg, den 13. Dezember 1900.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,*
Eyschen.

Avis. — Télégraphes et téléphones.

Des agences téléphoniques, qui s'occupent également de la transmission et de la réception de télégrammes, sont établies dans les localités d'Elvange et d'Emerange. — Elles sont ouvertes les jours de la semaine de 8 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir; les dimanches et jours légalement fériés, de 8 à 9 heures du matin et de 5 à 6 heures du soir.

Luxembourg, le 12 décembre 1900.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Arrêté du 5 décembre 1900, concernant l'allocation de subsides pour travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique.

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX
PUBLICS;**

Vu l'art. 128 du budget des dépenses de l'exercice 1900;

Arrête :

Art. 1^{er}. Des subsides, au montant total de fr. 191,065, indiqués au relevé qui suit, sont accordés pour l'année 1900 aux communes y désignées, dans l'intérêt de travaux hygiéniques. — Ces subsides seront liquidés au profit des collèges des bourgmestre et échevins des communes intéressées.

Art. 2. Les mandats des subsides ne seront délivrés que sur la production d'une attestation de l'homme de l'art ayant dirigé les travaux en question, certifiant que ces derniers sont achevés ou en bonne voie d'exécution. Cette attestation doit indiquer en même temps le montant total de la dépense exposée par la commune pour chaque ouvrage subsidié.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié par la voie du *Mémorial*.

Luxembourg, le 5 décembre 1900.

Le Directeur général des travaux publics,
Ch. RISCHARD.

**Bekanntmachung. — Telegraphen- und
Telephonwesen.**

In den Ortschaften Elvingen und Emeringen sind Telephon-Agenturen, welche sich ebenfalls mit der Annahme und Abgabe von Telegrammen befassen, errichtet worden. — Dieselben sind geöffnet an den Wochentagen von 8 Uhr Morgens bis Mittag und von 2 bis 7 Uhr Abends; an den Sonn- und gesetzlichen Feiertagen von 8 bis 9 Uhr Morgens und von 5 bis 6 Uhr Abends.

Luxemburg, den 12. Dezember 1900

Der General-Director der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

**Beschluß vom 5. Dezember 1900, betreffend die
Vertheilung von Subsidien für Arbeiten im
Interesse der öffentlichen Hygiene.**

**Der General-Director der öffentlichen
Arbeiten;**

Nach Einsicht des Art. 128 des Ausgaben-
budgets für 1900;

Beschließt :

Art. 1. Folgende Subsidien, im Gesamtbe-
trage von Fr. 191,065, sind für das Jahr 1900
den im angefügten Verzeichnisse vermerkten Ge-
meinden im Interesse von Arbeiten der öffent-
lichen Hygiene bewilligt. — Besagte Subsidien
werden zu Gunsten der Schöffencollegien der be-
treffenden Gemeinden liquidirt.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen werden den
Gemeindeverwaltungen erst auf eine von dem
mit der Leitung der Arbeiten beauftragten Fach-
mann ausgestellte Bescheinigung hin, daß die frag-
lichen Arbeiten vollendet oder wenigstens in An-
griff genommen sind, ausgehändigt werden; diese
Bescheinigungen sollen ebenfalls den Gesamtbe-
trag der durch die Gemeinde für jede subsidirte
Arbeit gemachte Ausgabe angeben.

Art. 3. Gegenwärtiger Beschluß soll in's „Me-
morial“ eingerückt werden.

Luxemburg, den 5. Dezember 1900.

Der General-Director der öffentlichen Arbeiten,
R. R i s c h a r d.

N° d'ordre.	Communes.	Sections.	Désignation des travaux subsideés.	Montant du subside fr.
1	Luxembourg.	Ville.	Entretien des égouts et des bassins de décantation	5500

District de Luxembourg.

2	Bascharage.	Bascharage.	Canaux d'assainissement vers le cimetière	200
3	id.	Hautcharage.	Nouveau cimetière	1000
4	id.	Linger.	Mise en état du lavoir public.	200
5	Clemency.	Clemency.	Nouvelles latrines d'école.	200
6	id.	id.	Forage d'un puits	150
7	id.	Fingig.	Reconstruction du mur du cimetière	300
8	id.	id.	Couverture de la source qui alimente le lavoir	500
9	Dippach.	Bettange.	Nouvelle conduite d'eau vers le lavoir	500
10	id.	Dippach	Canaux d'assainissement au bas-fond du village	500
11	id.	Schouweiler.	Canaux d'assainissement et revers pavés	200
12	id.	Sprinkange.	Mise en état du lavoir public.	100
13	id.	id.	Canalisation à l'intérieur du village	200
14	Garnich.	Dahlem.	Nouvelle conduite d'eau vers le lavoir	150
15	id.	Garnich.	id. id.	400
16	id.	id.	Canaux d'assainissement avec revers pavés.	500
17	id.	Kahler.	Lavoir public	200
18	Hobscheid.	Eischen.	Canalisation et curage de la Bech	500
19	id.	Hobscheid.	Assainissement des abords de la maison d'école	100
20	id.	id.	Mise en état du lavoir in der Steinkaul	500
21	Kehlen.	Kehlen.	Canaux d'assainissement dans la Judengasse.	200
22	id.	id.	Mise en état du lavoir.	200
23	id.	Meispelt.	Nouvelles latrines d'école.	100
24	id.	Nospelt.	Canalisation près de l'école des garçons.	500
25	id.	Olm.	Mise en état des latrines d'école	100
26	Kœrich.	Gœblange.	Lavoir public	200
27	id.	id.	Revers pavés à l'intérieur du village.	100
28	id.	Gœtzingen.	Nouvelles latrines d'école.	200
29	id.	Kœrich.	Nouveau lavoir au « Schlessen ».	500
30	id.	id.	Curage de la Bach	100
31	Kopstal.	Kopstal.	Conduite d'eau dans la rue des oseraies.	400
32	id.	id.	Mise en état des latrines d'école	500
33	Mamer.	Holzem.	Canaux d'assainissement en amont de la route.	500
34	id.	id.	Crépissage du mur du cimetière	150
35	id.	Mamer.	Canaux d'assainissement et revers pavés dans la Hurgasse	500
36	id.	Cap-Capellen.	Revers pavés « om Kneppchen ».	150
37	Septfontaines.	Greisch.	Nouvelles latrines et assainissement du cimetière.	500
38	id.	Septfontaines.	Mise en état du lavoir.	200
39	id.	id.	Canalisation près de la maison Mersch	200
40	id.	Roodt.	Travaux d'assainissement	200
41	id.	id.	Nouvelles latrines d'école.	200
42	id.	Greisch.	Mise en état du lavoir.	150

43	Steinfort.	Kleinhettingen.	Canaux d'assainissement aux abords de la chapelle.....	400
44	id.	id.	Agrandissement des latrines d'école	300
45	id.	Hagen.	Canaux d'assainissement en aval de la maison Braun	250
46	id.	id.	Nouveau lavoir public	300
47	id.	Steinfort.	Nouvelles latrines d'école.....	200
48	id.	id.	Canalisation en aval du lavoir	300
49	Bettembourg.	Abweiler.	Aménagement du lavoir	300
50	id.	Huncherange.	Egouts en tuyaux pres de la maison Schwarmes et revers pavés.....	400
51	id.	Fennange.	Mur de clôture du cimetière.	400
52	Differdange.	Differdange.	Construction d'un nouveau cimetière	1000
53	id.	id.	id. d'un nouveau lavoir au lieu dit « Klostermillchen ».	500
54	id.	id.	Etablissement d'une conduite d'eau.....	1000
55	id.	Niedercorn.	Aménagement du cimetière et mur de soutènement	300
56	id.	Obercorn.	Agrandissement du cimetière.....	1000
57	Dudelange.	Dudelange.	Extension de la conduite d'eau ..	1500
58	id.	id.	Reconstruction des latrines avec citerne au presbytère ..	400
59	id.	id.	Déblaiement de l'ancien cimetière.....	800
60	id.	id.	Revers pavés à l'intérieur de Dudelange et de Burange ..	300
61	id.	id.	Canal voûté à l'entrée du village ..	600
62	Esch s./Alz.	Esch s./Alz.	Extension de la conduite d'eau	1000
63	id.	id.	Etablissement de vespasiennes.....	500
64	id.	id.	Agrandissement du cimetière	1500
65	id.	id.	Divers travaux de canalisation	300
66	Frisange.	Aspelt.	Agrandissement du cimetière.....	500
67	id.	Frisange.	Construction d'une conduite d'eau	1000
68	id.	id.	Mise en état des latrines d'école.....	200
69	id.	id.	Travaux d'assainissement au cimetière ..	150
70	id.	Hellange.	Assainissement des abords de l'église et pavage au cimetière ..	400
71	Kayl.	Kayl.	Construction d'une conduite d'eau.....	1500
72	id.	Tetange.	Travaux d'assainissement au cimetière	400
73	Mondercange.	Mondercange.	Assainissement des abords de l'église et pavage au cimetière	400
74	id.	id.	Pavage des abords des fontaines et des abreuvoirs	300
75	id.	Bergem.	Forage d'un puits.	100
76	id.	Pontpierre.	Construction d'un lavoir public	200
77	Pétange.	Lamadeleine.	Curage du cours d'eau dit « Rollingerbach »	300
78	id.	Rodange.	Restauration du lavoir	300
79	Reckange.	Ehlinge.	Revers pavés au lieu « Goerenshöhl »	300
80	id.	Limpach.	id. à l'intérieur du village	250
81	id.	Pissange.	id. id.	250
82	id.	Rœdgen.	Reconstruction du mur du cimetière et assainissement des abords du lavoir	400
83	Roeser.	Bivange.	Revers pavés	200
84	id.	Livange.	id.	200
85	id.	Peppange.	id.	200
86	id.	Roeser.	Assainissement des abords de la maison d'école	300
87	Rumelange.	Rumelange.	Construction d'un égout lieu-dit « Olleschgasse »	400
88	id.	id.	id. id. hinter Brichesesch	500
89	id.	id.	Curage d'un égout derrière la maison Kihn	100

90	Sanem.	Belvaux.	Construction de latrines d'école	400
91	Schifflange.	Schifflange.	Creusement de puits	300
92	id.	id.	Revers pavés	200
93	id.	id.	Assainissement des abords des maisons d'école	200
94	id.	id.	Réparations au mur du cimetière	100
95	Bertrange.	Bertrange.	Rigol s pavées et gargouilles pour l'évacuation des eaux stagnantes.	500
96	Contern.	Contern.	Relèvement de revers pavés.	200
97	id.	Medingen.	Construction de nouvelles latrines d'école	300
98	id.	Mutfort.	Achèvement des travaux de pavage le long de la Syre	200
99	id.	Oetrange.	Revers pavés	100
100	Eich.	Eich.	Construction de la conduite d'eau	1800
101	id.	Dommeldange.	Curage du ruisseau traversant le village	500
102	id.	Muhlenbach.	Restauration des latrines de l'école	300
103	id.	Kirchberg.	Construction de nouvelles latrines d'école	250
104	id.	Neudorf.	Agrandissement du cimetière	400
105	Hamm.	Hamm.	Conduite d'eau à l'école et au presbytère	400
106	id.	id.	Entretien des lavoirs	200
107	id.	Pulvermuhl.	Travaux de drainage au Bisserweg	500
108	id.	id.	Réparations au lavoir	200
109	Hesperange.	Alzingen.	Construction de latrines d'école	300
110	id.	Fentange.	Revers pavés à l'intérieur du village	100
111	id.	Hesperange.	id. id.	100
112	id.	id.	Construction de latrines d'école	400
113	id.	Itzig.	Parachèvement du canal souterrain au lieu dit « im Kleeblatt »	250
114	Hollerich.	la commune.	Construction de la conduite d'eau	4000
115	id.	id.	Construction d'un abattoir	2000
116	id.	id.	Acquisition d'un matériel de vidange des latrines	500
117	Niederanven.	Ernster.	Revers pavés à l'intérieur du village	200
118	id.	id.	id. au cimetière	100
119	id.	Niederanven.	Lavoir public avec conduite d'eau	800
120	id.	Oberanven.	id. id.	500
121	id.	id.	Revers pavés « im Scheid »	200
122	id.	Senningen.	Mur de soutènement le long du ruisseau	200
123	Rollingergrund.	Rollingergrund.	Agrandissement du cimetière	600
124	id.	id.	Conduite d'eau	1000
125	Sandweiler.	la commune.	Construction de la conduite d'eau	500
126	id.	Sandweiler.	Revers pavés à l'intérieur du village	200
127	id.	id.	Assainissement des abords de la maison d'école	200
128	Schuttrange.	Munsbach.	Couverture du lavoir	150
129	id.	Schrassig.	id.	200
130	id.	Schuttrange.	Revers pavés à l'intérieur du village	250
131	id.	Uebersyren.	id. id.	200
132	Steinsel.	la commune.	Grillage au mur de clôture du cimetière	200
133	id.	Steinsel.	Revers pavés à l'intérieur du village	200
134	id.	Heisdorf.	Revers pavés vers Blaschette	200
135	Strassen.	Strassen.	Parachevement du réservoir d'eau	300
136	Walferdange.	Helmsange.	Revers pavés à l'intérieur du village	200
137	id.	Bereldange.	id. id.	100

138	Walferdange.	Walferdange.	Revers pavés à l'intérieur du village	150
139	Weiler-la-tour.	Hassel.	Reconstruction du mur du cimetière	200
140	id.	id.	Pavage de la ruelle près de l'école	100
141	id.	Syren.	Pavage à l'intérieur du village	100
142	id.	Weiler-la-Tour.	Revers pavés dans la Löffelgasse	150
145	id.	id.	Mise en état des latrines d'école	200
144	Berg.	Berg.	Revers pavés à Welsdorf	150
145	id.	id.	id. à l'intérieur du village	250
146	id.	id.	id. à Geismühl	150
147	id.	Colmar.	id. à l'intérieur du village	150
148	Bissen.	Bissen.	Creusement de puits artésiens	350
149	Boevange.	Boevange.	id. d'un puits artésien	100
150	id.	id.	Revers pavés à l'intérieur du village	100
151	id.	Grevenknopp.	id. près de la maison d'école	100
152	id.	Brouch.	Construction d'un lavoir public	800
153	id.	Buschdorf.	Revers pavés	200
154	Fischbach.	Angelsberg.	Reconstruction du lavoir public	500
155	id.	id.	Revers pavés	100
156	id.	Fischbach.	Réparations au lavoir public à Schiltzberg	400
157	id.	id.	Canalisation auprès du Schmitzbour	200
158	id.	Schoos.	Revers pavés et dalot près de la maison Reuter	200
159	id.	id.	Conduite d'eau	500
160	id.	Weyer.	Revers pavés et dalot	200
161	Heffingen.	Heffingen.	Lavoir public avec conduite d'eau	1000
162	id.	id.	Reconstruction du mur du cimetière	200
163	id.	Reuland.	Revers pavés près de la maison Schneider	100
164	Larochette.	Larochette.	Egout avec revers pavés « unter dem Bogen »	200
165	id.	id.	Restauration des latrines de l'école des garçons	500
166	id.	id.	Construction de latrines au presbytère	200
167	id.	id.	Econduction des eaux ménagères du presbytère	200
168	id.	id.	Reconstruction du mur du cimetière	400
169	id.	id.	Creusement de puits artésiens	500
170	id.	Ernzen.	Construction de latrines d'école	200
171	Lintgen.	Lintgen.	Revers pavés autour de l'église	300
172	id.	id.	Réparations au mur de clôture du cimetière	200
173	id.	Gosseldange.	Mise en état du lavoir public	150
174	id.	Prettingen.	id. id.	150
175	Lorentzweiler.	Blaschette.	Toiture du lavoir public	500
176	id.	Helmdange.	Revers pavés	200
177	id.	Bofferdange.	Mise en état du lavoir public	150
178	id.	Hunsdorf.	Construction d'un lavoir public avec conduite d'eau	700
179	id.	Lorentzweiler.	Remise en état du lavoir public Peteschbour	550
180	Mersch.	Beringen.	Aménagement et pavage de la cour de récréation de l'école	200
181	id.	Moesdorf.	id. de la cour de récréation de l'école et mise en état des latrines	200
182	id.	Mersch.	Construction de latrines avec citerne près de l'église	400
183	id.	Pettingen.	Revers pavés dans la Kremeschgessel	150
184	id.	Reckingen.	Conduite d'eau avec lavoir public	1500
185	id.	Rollingen.	Extension de la conduite d'eau	800
186	id.	Schœnfels.	Assainissement des abords de la maison d'école	500

187	Nommern.	Cruchten.	Revers pavés	150
188	id.	Oberglabach.	Conduite d'eau et lavoir public	500
189	id.	Schroendweiler.	id. id.	2,640
190	Tuntingen.	Tuntingen.	Revers pavés à l'intérieur du village	150
191	id.	id.	Conduite d'eau	500
192	id.	Hollenfels.	Pavage autour de la maison d'école	200

District de Diekirch.

193	Asselborn.	Asselborn.	Revers pavés	150
194	id.	id.	Latrines d'école	200
195	id.	Biwisch.	Réparations au lavoir public	100
196	id.	Rumlange.	Latrines d'école	100
197	id.	id.	Conduite d'eau et lavoir public	400
198	id.	Sassel.	Revers pavés et lavoir public	100
199	id.	id.	Réparations aux latrines d'école	100
200	id.	Stockem.	Seconde conduite d'eau	500
201	Basbellain.	Basbellain.	Construction d'un lavoir public	300
202	id.	Hautbellain.	Réparation du puits public	100
203	id.	Goedange.	Mise en état de la fontaine publique	100
204	id.	Huldange.	Conduite d'eau	200
205	id.	id.	Puits public à Schmiede	200
206	id.	Wilverdange.	Construction de latrines d'école	300
207	id.	id.	Agrandissement du cimetière	200
208	id.	Drunklange.	id. id.	500
209	id.	Troisvierges.	Mise en état de la conduite d'eau	200
210	Bœvange.	Bœvange.	Réparations au mur du cimetière	150
211	id.	id.	Revers pavés près du Woutgerbour	50
212	id.	Donnange.	Revers pavés près de la maison d'école	100
213	id.	id.	Abreuvoir dans la partie basse du village	150
214	id.	Deiffelt.	Revers pavés près du lavoir public	150
215	id.	Hamiville.	id. id.	100
216	id.	id.	id. à l'intérieur du village	75
217	id.	Lullange.	id. près des deux lavoirs publics	100
218	id.	Crendal.	Construction d'un lavoir public	300
219	id.	id.	Réparations au mur du cimetière	100
220	id.	Trome.	Revers pavés à l'intérieur du village	100
221	id.	id.	Pompe au presbytère	125
222	Clervaux.	Clervaux.	Chapelle et morgue au cimetière	500
223	id.	id.	Lavoir public pour le quartier de la gare et le Klotzenweg	800
224	id.	Eselborn.	Nouveau cimetière	500
225	Consthum.	Consthum.	Lavoir public au lieu du Gassel	150
226	id.	id.	id. id. Stoppelbour	300
227	id.	Holsthum.	id. id. in der Schlecht	100
228	id.	id.	Reconstruction de l'ancien lavoir public	100
229	Hachiville.	Hachiville.	Revers pavés	150
230	id.	Hoffelt.	id.	150
231	id.	id.	Établissement d'un abreuvoir	100
232	Heinerscheid.	Fischbach.	Conduite d'eau	300
233	id.	id.	Revers pavés	100

234	Heinerscheid.	Grindhausen.	Lavoir public....	200
235	id.	id.	Latrines d'école....	100
236	id.	Heinerscheid.	Lavours publics Geisenborn et Dreukborn....	300
237	id.	id.	Latrines à l'école des garçons....	100
238	id.	id.	Revers pavés auf dem Kuapp et vers la maison Renlaud..	100
239	id.	Hupperdange.	Fontaine publique....	100
240	id.	id.	Revers pavés....	100
241	id.	Kalborn.	id.	100
242	id.	Lieler.	Mur du cimetière....	500
243	id.	id.	Puits avec conduite d'eau au presbytère....	100
244	id.	id.	Revers pavés près du presbytère....	100
245	Hosingen.	Hosingen.	Construction de puits et d'un réservoir à eau....	500
246	id.	id.	Latrines à l'école ménagère....	500
247	id.	Bockoltz.	Achèvement du cimetière....	100
248	id.	id.	Construction d'un lavoir public....	200
249	id.	Neidhausen.	id. d'une conduite d'eau....	200
250	id.	Eisenbach.	Reconstruction du mur du cimetière....	400
251	id.	id.	Latrines à la nouvelle maison d'école....	500
252	id.	id.	Communication de la conduite d'eau avec l'école.	100
253	id.	Dorscheid.	Fontaine et lavoirs publics....	150
254	id.	Walhausen.	Conduite d'eau et lavoir public....	300
255	id.	id.	Creusement d'un puits au lieu dit Dickt....	100
256	Munshausen.	Drauffelt.	Construction d'une conduite d'eau....	300
257	id.	Marnach.	id. d'une fontaine publique....	200
258	id.	id.	id. d'une conduite d'eau à Schwarzenhügel....	500
259	id.	Munshausen.	id. d'un réservoir d'eau....	250
260	id.	Roder.	id. d'un lavoir public....	300
261	Weiswampach	Weiswampach.	Reconstruction du mur du cimetière....	500
262	id.	Beiler.	id. partielle id.	7
263	id.	Leithum.	Bassin pour le lavoir public....	200
264	id.	Breitfeld.	Lavoir public et place à blanchir....	300
265	id.	Holler.	Porte du cimetière et grillage sur le mur....	300
266	Bastendorf.	Bastendorf.	Construction d'une conduite d'eau et son prolongement jusqu'au centre du village....	1200
267	id.	Braudenbourg.	Achèvement de la conduite d'eau....	300
268	id.	Landscheid.	Mise en état de la fontaine publique....	150
269	id.	Tandel.	Assainissement des abords de la maison d'école et de la maison vicariale....	200
270	Bettendorf	Bettendorf.	Revers pavés près de l'église....	150
271	id.	id.	Lavoir public avec blanchisserie....	200
272	id.	id.	Puits près du presbytère....	150
273	id.	Gilsdorf.	Revers pavés près de l'église....	100
274	id.	id.	Conduite d'eau pour le quartier de la Heichelbach....	600
275	id.	id.	Puits artésien près de la maison Thull....	100
276	id.	id.	Conduite d'eau près de la maison Krack à Moschberg....	200
277	id.	Möstroff.	Assainissement près de l'église....	500
278	id.	id.	Gouttières à la maison d'école....	200
279	Bourscheid.	Bourscheid.	Crépisage du mur de soutènement....	1150
280	id.	Kelmen.	Conduite d'eau....	800
281	id.	Lipperscheid.	Agrandissement d'un réservoir d'eau....	500

282	Bourscheid.	Michelan.	Conduite d'eau.....	600
283	id.	id.	Crépissage du mur du cimetière.....	150
284	id.	id. [scheid.	Revers pavés à l'intérieur du village.....	100
285	id.	Schlindermänder-	Construction d'un second bassin avec conduite d'eau....	400
286	id.	Welscheid,	Nouveau puits artésien.....	300
287	id.	id.	Parachèvement du mur du cimetière.....	200
288	Diekirch.	Diekirch.	Triperie à l'abattoir, et latrines derrière l'ancienne église..	300
289	Ermsdorf.	Eppeldorf.	Lavoir public.....	400
290	id.	Ermsdorf.	Conduite d'eau.....	1000
291	id.	Stegen.	Revers pavés près de la maison Tibesar.....	200
292	Erpeldange.	Erpeldange.	Gargouille près de la maison Schneider.....	100
293	id.	id.	Mise en état du mur du cimetière.....	200
294	id.	id.	Assainissement de l'église.....	300
295	id.	Ingeldorf.	Gargouille à l'intérieur du village.....	200
296	Ettelbrück.	Ettelbruck.	Construction d'un puits artésien.....	200
297	id.	id.	Assainissement des abords du presbytère.....	200
298	id.	id.	Latrines près de l'école agricole.....	300
299	id.	id.	Puits artésien près de l'école agricole avec conduite sur l'évier et les dortoirs.....	300
300	id.	Bürden.	Revers pavés.....	200
301	Feulen.	Niederfeulen.	Citerne et latrines près de l'école.....	300
302	id.	id.	Revers pavés.....	300
303	id.	Oberfeulen.	id.....	300
304	id.	id.	Mise en état des abords de la maison d'école.....	300
305	Hoscheid.	Hoscheid.	Fontaine publique « Bracken ».....	300
306	id.	id.	Puits public « Houscht ».....	200
307	id.	id.	Revers pavés et égout à l'intérieur du village.....	300
308	Medernach.	Medernach.	Revers paves.....	300
309	Mertzig.	Niedermertzig.	Mur du cimetière.....	800
310	id.	id.	Assainissement de la chapelle.....	300
311	Reisdorf.	Bigelbach.	Revers pavés.....	150
312	id.	Hæsdorf.	id.....	150
313	id.	id.	Mur du cimetière.....	100
314	id.	Reisdorf.	Conduite d'eau dans le quartier situé vers Beaufort.....	400
315	id.	id.	Assainissement du presbytère.....	300
316	Schieren.	Schieren.	Mise en état des abords de l'abreuvoir.....	100
317	id.	id.	Revers pavés devant l'église.....	200
318	id.	id.	Pavage du ruisseau Kieselbach.....	100
319	id.	id.	Revers pavés au lieu dit « Castel ».....	30
320	Arsdorf.	Arsdorf.	Mise en état du mur du cimetière.....	400
321	id.	Bilsdorf.	Prolongement de la conduite d'eau.....	400
322	id.	id.	Mise en état du lavoir public.....	200
323	Beckerich.	Beckerich.	Construction de latrines près du presbytère.....	250
324	id.	Elvange-Hovelange.	Revers pavés.....	200
325	id.	Nœrdange.	Puits artésien.....	100
326	id.	id.	Mise en état du lavoir public.....	200
327	id.	Oberpallen.	Revers pavés.....	300
328	id.	Schweich.	id.....	100
329	id.	Levelange.	id.....	100
330	Beitborn.	Beitborn	id.....	200

351	Bethborn.	Platen.	Revers pavés	200
352	id.	Reimberg.	id.	200
353	id.	Pratz.	Lavoir public	300
354	Bigonville.	Bigonville.	Puits près de la laiterie	250
355	id.	id.	Mise en état des lavoirs publics	400
356	id.	id.	Latrines à l'école des garçons	150
357	Ell.	Ell.	Revers pavés	200
358	id.	Niedercolpach.	id.	100
359	id.	Obercolpach.	id.	100
360	id.	Petit-Nobressart.	Lavoir public	350
361	id.	Roodt.	Mise en état du cimetière	300
362	Folschette.	Hostert.	Assainissement de l'école et du lavoir public	250
363	id.	Folschette.	Mise en état du lavoir public	150
364	id.	id.	id. du mur du cimetière	250
365	id.	Rambrouch.	id. id.	400
366	id.	id.	Citerne près de l'école des garçons	100
367	id.	Schwiedelbrouch.	Revers pavés	200
368	Grosbous.	Grosbous.	Conduite d'eau ou puits artésien	300
369	id.	id.	Revers pavés	200
370	id.	Dellen.	Réservoir d'eau	300
371	Perlé.	Perlé.	Lavoir public et conduite d'eau	800
372	id.	Holtz.	Puits public et assainissement du cimetière	300
373	id.	Wolwelange.	Abreuvoir public	200
374	id.	Haut-Martelange.	Lavoir public	300
375	id.	Rombach.	id.	300
376	Redange.	Lammen.	Abreuvoir public	300
377	id.	Nagem.	Assainissement à l'intérieur du village	300
378	id.	Niederpallen.	Mise en état du cimetière	400
379	id.	id.	Revers pavés	200
380	id.	Redange.	Canalisation près de la maison Linkes	300
381	id.	id.	Citerne pour les latrines du presbytère et assainissement des abords de ce bâtiment	200
382	id.	Ospern.	Lavoir et abreuvoir	400
383	id.	Reichlange.	Revers pavés	100
384	Saenl.	Calms.	id.	100
385	id.	Ehnen.	id.	100
386	id.	Kapweiler.	id.	100
387	id.	Schwebach.	id.	100
388	id.	Saül.	Canalisation à l'intérieur du village	250
389	Useldange.	Everlange.	Revers pavés	200
390	id.	id.	Mise en état des latrines d'école	200
391	id.	Rippweiler.	id. du lavoir public	200
392	id.	Schandel.	Revers pavés et assainissement	300
393	id.	id.	Latrines d'école	100
394	id.	Useldange.	Revers pavés	150
395	Vichten.	Michelbrouch.	Lavoir public	400
396	id.	Vichten.	Assainissement de la place de récréation près des écoles	400
397	Wahl.	Buschrodt.	Conduite d'eau	800
398	id.	Rindschleiden.	Mur d'enceinte du cimetière	500
399	id.	Grevels.	Réparation aux pompes des puits publics	150

380	Wahl.	Wahl.	Prolongement de la conduite d'eau.....	800
381	Alscheid.	Alscheid.	Acquisition d'un corbillard.....	550
382	id.	Kautenbach.	Prolongement de la conduite d'eau.....	400
383	id.	Merkoltz.	Conduite d'eau.....	250
384	Boulaide.	Boulaide.	Revers pavés.....	200
385	id.	id.	Fontaine publique.....	500
386	id.	Baschleiden.	Revers pavés.....	200
387	id.	id.	Mise en état des lavoirs publics.....	400
388	id.	Surré.	Conduite d'eau.....	1000
389	Esch-sur-Sûre.	Esch-sur-Sûre.	Mise en état de la cour près de la maison d'école.....	500
390	id.	id.	Assainissement du presbytère.....	500
391	Eschweiler.	Erpeldange.	Mise en état du cimetière.....	50
392	id.	id.	Conduite d'eau.....	800
393	id.	Knaphoscheid.	Pompe au réservoir d'eau.....	100
394	id.	Kleinhoscheid.	Conduite d'eau et réservoir.....	500
395	Goesdorf.	Buderscheid.	Conduite d'eau.....	1000
396	id.	Dahl.	Prolongement de la conduite d'eau.....	400
397	id.	Masseler.	Pompe au bassin à eau.....	150
398	id.	Goesdorf.	Réservoir à eau.....	400
399	id.	Nocher.	Prolongement de la conduite d'eau à Nocherstrasse.....	200
400	id.	id.	Petite conduite d'eau.....	200
401	Harlange.	Harlange.	Latrines d'école.....	400
402	id.	id.	Achèvement de la conduite d'eau.....	400
403	id.	Tarchamps.	id. id.	600
404	id.	Watrange.	Construction d'un lavoir public.....	100
405	Heiderscheid.	Heiderscheid.	Conduite d'eau.....	600
406	id.	id.	Mur d'enceinte du cimetière.....	150
407	id.	Heiderscheider-	Acquisition d'un corbillard.....	200
408	id.	Eschdorf. [grund.	Lavoir public.....	200
409	id.	id.	Latrines d'école.....	200
410	id.	id.	Assainissement des abords du presbytère.....	250
411	id.	Tadler.	Prolongement de la conduite d'eau.....	600
412	id.	Ringel.	Bassin et conduite d'eau.....	200
413	id.	Merscheid.	id. id.	200
414	Mecher.	Bavigne.	Mur d'enceinte du cimetière.....	400
415	id.	Kaundorf.	Latrines d'école.....	400
416	id.	id.	Lavoir public.....	400
417	id.	Liefrange.	Revers pavés.....	200
418	id.	Mecher.	Bassin à eau.....	300
419	id.	id.	Mur d'enceinte du cimetière.....	500
420	id.	Nothum.	Latrines et assainissement des abords de l'école.....	150
421	Neunhausen.	Neunhausen.	Fontaine publique.....	150
422	id.	Insenborn-Bonnal.	Latrines d'école.....	500
423	id.	id.	Nouveau cimetière.....	300
424	id.	id.	Conduite d'eau.....	500
425	id.	Bonnal.	Fontaine publique.....	100
426	id.	Lultzhausen.	Puits public.....	200
427	Oberwampach.	Brachteubach.	Conduite d'eau.....	200
428	id.	id.	Latrines d'école.....	500
429	id.	id.	Assainissement du presbytère.....	100

430	Oberwampach.	Derenbach.	Lavoir public	350
431	id.	id.	Abreuvoir public	150
432	id.	id.	Latrines d'école	100
433	id.	id.	Mur d'enceinte du cimetière	400
434	id.	id.	Prolongement de la conduite d'eau de Derenbacherstrasse	400
435	id.	Niederwampach.	Lavoir public	100
436	id.	id.	Pavage près de la maison d'école	100
437	id.	Oberwampach.	id. id.	100
438	id.	id.	Conduite d'eau pour le quartier de la montagne	500
439	id.	id.	Latrines d'école	150
440	Wiltz.	Wiltz.	Continuation des recherches d'eau	1000
441	id.	id.	Reconstruction d'une partie du mur de clôture de l'ancien cimetière entourant l'église paroissiale	500
442	id.	Niederwiltz.	Assainissement du presbytère et de ses dépendances	400
443	Wilwerwiltz.	Enscherange.	Revers pavés	150
444	id.	Lellingen.	id.	300
445	id.	Pintsch.	id.	300
446	id.	Wilwerwiltz.	id.	150
447	Winseler.	Berlé.	Agrandissement du cimetière	300
448	id.	id.	Latrines d'école	250
449	id.	id.	Revers pavés et auge pour l'abreuvoir	100
450	id.	Doncols.	Recherches d'eau	400
451	id.	Grümelscheid.	Conduite d'eau	400
452	id.	Noertrange.	Lavoir et puits publics	500
453	id.	Winseler.	Puits près du logement de l'instituteur	400
454	Fouhren.	Bettel.	Revers pavés à l'intérieur du village	200
455	id.	Fouhren.	Recherches d'eau	200
456	id.	Longsdorf.	Lavoir public et abreuvoir	800
457	id.	Walsdorf.	Achèvement de la conduite d'eau	500
458	Putscheid.	Bivels.	Mur du cimetière	100
459	id.	Gralingen.	Latrines d'école	100
460	id.	Merscheid.	Revers pavés	200
461	id.	Putscheid.	Puits public	200
462	id.	Stolzembourg.	Latrines d'école	300
463	id.	Weiler.	Lavoir public	1000
464	Vianden.	Vianden.	Mise en état des abords de la maison d'école	500
465	id.	id.	Puits artésien à l'Altenmarkt	150
466	id.	id.	Assainissement de l'ouvrage des filles	600

District de Grevenmacher.

467	Beaufort.	Commune.	Agrandissement du cimetière et crépissage du mur d'enceinte	600
468	id.	id.	Pavage autour de l'église paroissiale	200
469	id.	Beaufort.	Revers pavés	150
470	Bech.	Athrier-Hersberg.	Forage d'un puits artésien à Kreutzerhœcht	100
471	id.	id.	Couverture du lavoir public dit Wanneschbour	250
472	id.	Bech.	Prolongement de la conduite d'eau et déplacement d'une borne-fontaine	400
473	id.	id.	Réparations à la conduite d'eau de Jacobsberg	100
474	id.	Hemstal.	Couverture du lavoir	500

475	Bech.	Rippig.	Revers pavés	150
476	Berdorf.	Berdorf.	Revers pavés « om Wüor » et « in der Kehr »	150
477	id.	id.	Puits artésien près de la laiterie	200
478	Consdorf.	Breidweiler.	Reconstruction des latrines d'école	150
479	id.	id.	Revers pavés	100
480	id.	Consdorf.	Dalot et revers pavés	100
481	id.	id.	Reconstruction du mur du cimetière	400
482	id.	Colbette.	Revers paves entre les maisons Demuth et Schwartz et dalots	400
483	Echternach.	Echternach.	Extension de la conduite d'eau, event. acquisition d'une nouvelle source	1000
484	id.	id.	Mise en état du Kackerbach	250
485	Mompach.	Born.	Pavage à l'intérieur du village	200
486	id.	id.	Assainissement de la cour de l'école	200
487	id.	Herborn.	Reconstruction de la toiture du lavoir public	200
488	id.	id.	Pavage près de l'église, du lavoir et de l'abreuvoir	300
489	id.	id.	Pavage au cimetière	150
490	id.	Moersdorf.	Pavage de la ruelle donnant accès à l'abreuvoir	400
491	id.	id.	Gouttières à l'église	200
492	id.	Mompach.	Nouvelle porte d'entrée au cimetière	150
493	id.	id.	Revers pavés	100
494	Rospert.	Oswiller.	Construction d'une conduite d'eau à Fromberg	600
495	id.	id.	id. d'un lavoir avec abreuvoir	1000
496	id.	Rospert.	id. d'une conduite d'eau	1000
497	id.	Steinheim.	id. d'une citerne et forage d'un puits près du presbytère	200
498	Waldbillig.	Christnach.	Revers pavés au cimetière et crépissage du mur du cimetière	300
499	id.	id.	Construction d'une conduite d'eau	500
500	id.	Haller.	id. id.	1000
501	id.	id.	id. d'un canal à l'intérieur du village	200
502	id.	Waldbillig.	Revers pavés avec egout entre les maisons Scharff et Hiesdorf	250
503	id.	id.	Construction d'un puits artésien au lieu dit « Berg »	100
504	Betzdorf.	Berg.	Assainissement des alentours de la maison du pâtre	150
505	id.	Betzdorf.	Mise en état du lavoir public	150
506	id.	Mensdorf.	Pavage devant les latrines d'écoles	150
507	id.	Olingen.	Construction d'une conduite d'eau avec lavoir public	1000
508	Biver.	Biver.	id. d'une morgue au cimetière	500
509	id.	Wecker-gare.	Conduite d'eau avec lavoir	1000
510	id.	Boudler.	Revers pavés	100
511	id.	Brouch.	Établissement d'une fontaine publique	150
512	id.	Wecker.	Revers pavés	75
513	id.	Weydig.	id.	75
514	Flaxweiler.	Beyern.	Latrines près de l'école et de la maison vicariale	300
515	id.	id.	Assainissement entre les maisons Bisdorff et Lahr	250
516	id.	id.	Revers paves à l'intérieur du village vers Flaxweiler	100
517	id.	Flaxweiler.	Construction d'une conduite d'eau	1000
518	id.	Buchholz.	Construction d'un lavoir public	200
519	id.	Gostingen.	Pavage près de la maison d'école	200

520	Flaxweiler.	Niederdonven.	Revers pavés	150
521	id.	Oberdouven.	Pavage autour du lavoir public	200
522	Grevenmacher.	Grevenmacher.	Construction d'un abattoir	1500
523	id.	id.	Creusement d'un puits artésien au presbytère	250
524	Junglinster.	Bourglinster.	Revers pavés « in der Neugasse » et « auf der Knupp » ..	200
525	id.	id.	Reconstruction du mur du cimetière et gouttière à l'église	300
526	id.	Godbrange.	Construction d'un lavoir public	500
527	id.	id.	Établissement d'un cimetière	500
528	id.	Junglinster.	Revers pavés à Junglinsterberg	100
529	Manternach.	Berbourg.	Agrandissement du cimetière	1000
530	id.	Manternach.	Conduite d'eau et prolongement jusqu'aux maisons Robert et consorts	1000
531	id.	Lellig.	Revers pavés	100
532	id.	Munschecker.	Réparations au mur d'enceinte du cimetière	150
533	id.	id.	Construction d'un second bassin à eau	300
534	Mertert.	Mertert.	Canalisation de la Beestergasse ..	200
535	id.	id.	Pavage de la cour de récréation de la nouvelle maison d'école	400
536	id.	Wasserbillig.	Pavage de la ruelle entre Diederich et divers	100
537	id.	id.	Pavage autour de l'école	500
538	Rodenbourg.	Beidweiler.	Construction d'une conduite d'eau avec abreuvoir	600
539	id.	id.	Revers pavés	150
540	id.	Eschweiler.	Assainissement à l'intérieur du village	600
541	id.	Gonderange.	id. de la maison vicariale	150
542	id.	Rodenbourg.	Prolongement de la conduite d'eau	400
543	id.	id.	Pavage de la cour de récréation de l'école	250
544	Wormeldange.	Ehnen.	Assainissement de la ruelle vers le Winzerlocal	500
545	id.	Machthum.	Construction d'un puits avec pompe près de l'école et au presbytère	500
546	id.	id.	Pavage derrière le lavoir public	100
547	id.	Wormeldange.	Pavés neufs entre Oberwormeldange et Ehnen	200
548	id.	id.	Assainissement de la ruelle dite Fischergasse derrière la maison Pündel	300
549	Bous.	Bous.	Pavage près de la maison d'école des filles et mise en état des latrines	300
550	id.	id.	Puits artésien au presbytère	100
551	id.	Erpeldange.	Revers pavés	150
552	id.	Assel.	Pavage près du lavoir public	100
553	Burmerange.	Burmerange.	Construction d'un canal	300
554	id.	id.	Pavage près de la maison d'école	150
555	id.	id.	Revers pavés	100
556	id.	Elvange.	Forage de trois puits artésiens	300
557	id.	id.	Construction d'un canal souterrain près de la maison Reistroffier	200
558	Dalheim.	Dalheim.	Mise en état du canal dans la Kettengasse	300
559	id.	id.	Revers pavés « im Bongert »	100
560	id.	Welfrange.	Revers pavés	150
561	Lenningen.	Canach.	Pavage autour de l'église et assainissement	400
562	id.	id.	Pavage près de la maison d'école	100
563	id.	Lenningen.	id. id.	250
564	Mondorf-les-Bains.	Ellange.	Pavage autour de la maison d'école	200

565	Remerschen.	Remerschen.	Revers pavés	200
566	id.	id.	Pavage près de la maison d'école	100
567	id.	Schengen.	Revers pavés	200
568	id.	Wintrange.	id.	200
569	Remich.	Remich.	Creusement de nouveaux puits et entretien des pompes	500
570	Stadtbredimus.	Greiveldange.	Gouttières aux maison communales	250
571	id.	id.	Pavage et revers pavés	150
572	id.	Stadtbredimus.	Mise en état du lavoir « Panzerbrunnen »	250
573	Waldbredimus.	Rœdt et Ersange.	Grosses réparations aux lavoirs publics	300
574	id.	Ersange.	Construction d'une gargouille	100
575	id.	Trintange.	Gouttière à l'église et à la maison d'école	100
576	id.	Waldbredimus.	Construction d'une conduite d'eau avec lavoir	1500
577	id.	id.	Revers pavés près de la maison d'école	100
578	Wellenstein.	Bech-Kleinmacher.	Creusement d'un puits près de la maison d'école	200
579	id.	id.	Pavage à l'intérieur des deux villages	150
580	id.	Schwebsingen.	Etablissement d'une pompe publique	200
581	id.	Wellenstein.	Conduite d'eau et lavoir public	1000

Avis. — Règlement communal.

Dans sa séance du 25 octobre dernier, le conseil communal de Hosingen a arrêté un règlement sur le cimetière de Hosingen. — Ce règlement a été dûment approuvé et publié.

Luxembourg, le 15 décembre 1900.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 3 au 17 janvier 1901, dans la commune de Flaxweiler, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour travaux d'irrigation et d'assainissement à Flaxweiler.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Flaxweiler, à partir du 3 janvier.

M. Putz, membre de la Commission d'agriculture à Bourglinster, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 17

Bekanntmachung. — Gemeindereglement.

In seiner Sitzung vom 25. Oktober lehtthin hat der Gemeinderath von Hosingen ein Reglement über den Kirchhof von Hosingen erlassen, welches vorschriftsmäßig genehmigt und veröffentlicht ist worden.

Luxemburg, den 13. Dezember 1900.

Der General-Director des Innern,
H. K i r p a c h.

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 3. auf den 17. Januar 1901 in der Gemeinde Flaxweiler eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Be- und Entwässerungsanlage zu Flaxweiler.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichniß der beteiligten Eigentümer sowie das Projekt des Genossenschafts-aktes sind auf dem Gemeindefekretariat von Flaxweiler, vom 3. Januar f. ab, hinterlegt.

Hr. B ü ß, Mitglied der Ackerbau-Commission zu Bourglinster, ist zum Untersuchungscommissar ernannt. Die nöthigen Erklärungen wird er den Interessenten am 17. Januar f., von 9—11 Uhr

janvier prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école de Flaxweiler.

Luxembourg, le 11 décembre 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 3 au 7 janvier 1901, dans la commune de Mompach, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour l'établissement de chemins d'exploitation à Born.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Mompach, à partir du 3 janvier.

M. Even, membre de la Commission d'agriculture à Beaufort, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 17 janvier prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école de Born.

Luxembourg, le 11 décembre 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 3 au 17 janvier 1901, dans la commune de Kehlen, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour l'établissement de chemins d'exploitation à Kehlen.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de

Morgens, an Ort und Stelle geben, und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsaale zu Flaxweiler entgegennehmen.

Luxemburg, den 11. Dezember 1900

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.*

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 3. auf den 17. Januar 1901, in der Gemeinde Mompach eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Born.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichnis der beteiligten Eigentümer sowie das Projekt des Genossenschaftsaktzes sind auf dem Gemeindefekretariat von Mompach, vom 3. Januar f. ab, hinterlegt.

Hr. Even, Mitglied der Ackerbau-Kommission zu Beaufort, ist zum Untersuchungs-Kommissar ernannt. Die nötigen Erklärungen wird er den Interessenten am 17. Januar f., von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsaale zu Born entgegennehmen.

Luxemburg, den 11. Dezember 1900.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.*

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 3. auf den 17. Januar 1901 in der Gemeinde Kehlen eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Kehlen.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichnis der beteiligten Eigentümer, sowie das Projekt des Genossenschaftsaktzes

l'association sont déposés au secrétariat communal de Kehlen, à partir du 3 janvier.

M. Risch, membre de la Commission d'agriculture à Cap, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 17 janvier prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école communale de Kehlen.

Luxembourg, le 11 décembre 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,*
EYSCHEN.

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 31 décembre 1900 au 14 janvier 1901, dans la commune de Kehlen, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour le redressement de chemins d'exploitation à « Bramershof », section de Kehlen.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Kehlen, à partir du 31 décembre.

M. Risch, membre de la Commission d'agriculture à Cap, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 14 janvier prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école de Kehlen.

Luxembourg, le 11 décembre 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,*
EYSCHEN.

*Avis. — Intérêts des prêts à consentir par le
Crédit foncier.*

Le taux de l'intérêt y compris l'allocation pour frais d'administration à percevoir sur le capital redit, est fixé comme suit :

sind auf dem Gemeindefretariat von Kehlen vom 3. Januar f. ab hinterlegt.

Hr. Risch, Mitglied der Ackerbau-Commission zu Cap, ist zum Untersuchungscommissar ernannt. Die nöthigen Erklärungen wird er den Interessenten am 17. Januar f., von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben, und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsale zu Kehlen entgegennehmen.

Luxemburg, den 11. Dezember 1900.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,*
Eyschen.

Bekanntmachung. — Schuldittagsgenossenschaft.

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 31. Dezember 1900 auf den 14. Januar 1901, in der Gemeinde Kehlen eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Redressirung von Feldwegen zu „Bramershof“, Section Kehlen.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichniß der theiligten Eigenthümer sowie das Projekt des Genossenschaftsakties sind auf dem Gemeindefretariat von Kehlen, vom 31. Dezember ab, hinterlegt.

Hr. Risch, Mitglied der Ackerbau-Commission zu Cap, ist zum Untersuchungscommissar ernannt. Die nöthigen Erklärungen wird er den Interessenten am 14. Januar f., von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsale zu Kehlen entgegennehmen.

Luxemburg, den 11. Dezember 1900.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,*
Eyschen.

Bekanntmachung. — Zinsen der von der Grundtrebitanstalt zu bewilligenden Darlehen.

Die auf dem geschuldeten Kapital zu erhebenden Zinsen sind, inclusive Beitrag zu den Verwaltungskosten, festgesetzt wie folgt :

A 3,75 pCt. l'an, pour les prêts garantis par hypothèque sur propriétés rurales, ainsi que pour les prêts à consentir aux communes, aux établissements publics et aux associations syndicales ;

Et à 4 pCt. l'an, pour les prêts ne rentrant dans aucune des catégories ci-avant.

La présente publication est faite en exécution de l'art. 27 de l'arrêté grand-ducal du 19 novembre 1900.

Luxembourg, le 15 décembre 1900.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Avis. — Jury d'examen.

Le jury d'examen pour le notariat composé de MM. *Salentiny*, notaire à Ettelbruck, président ; *Hemmer*, notaire à Cap, *Gruber*, notaire à Eich, *Pemmers*, avocat-avoué à Diekirch, membres, et *Camille Velter*, avocat général près la Cour supérieure de justice, membre-secrétaire, se réunira en session ordinaire du 14 au 16 janvier prochain, dans une des salles du palais de justice à Luxembourg, pour procéder à l'examen de MM. Nic. *Delvaux* de Weiswampach et *Alexandre Paquet* d'Useldange, récipiendaires pour l'examen de candidat-notaire.

L'examen écrit est fixé pour les deux récipiendaires au lundi, 14 janvier, à 9 heures du matin et à 3 heures de l'après-midi.

L'examen oral aura lieu pour M. *Delvaux*, le mardi, 15 janvier et pour M. *Paquet*, le mercredi, 16 janvier, chaque fois à 3 heures de relevée.

Luxembourg, le 15 décembre 1900.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Auf 3,75 pCt. per Jahr, sowohl für die auf ländliches Eigenthum gewährten Hypothekendarlehen, als für solche Darlehen die den Gemeinden, öffentlichen Anstalten und Syndikats-Gesellschaften gewährt werden;

Und auf 4 pCt. per Jahr für diejenigen Darlehen, welche in keine der obgenannten Kategorien gehören.

Gegenwärtige Bekanntmachung geschieht in Ausführung des Art. 27 des Großh. Beschlusses vom 19. November 1900.

Luxemburg, den 15. Dezember 1900.

Der General-Director der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

Bekanntmachung. — Prüfungsjury.

Die Prüfungsjury für das Notariat, bestehend aus den H. H. Em. *Salentiny*, Notar zu Ettelbrück, Präsident: *Hemmer*, Notar zu Cap; *Gruber*, Notar zu Eich; *Pemmers*, Advokat-Anwalt zu Diekirch, Mitglieder, und *Camille Velter*, Advokat-Anwalt beim Obergerichtshof, Mitglied-Sekretär, wird in ordentlicher Sitzung vom 14. bis 16. Januar k. in einem der Säle des Justizpalastes zu Luxemburg zusammentreten, behufs Prüfung der H. H. Nic. *Delvaux* aus Weiswampach und *Alexander Paquet* aus Useldingen, Recipienden für den Grad von Notar.

Die schriftliche Prüfung ist für beide Recipienden auf Montag, den 14. Januar, um 9 Uhr Morgens und um 3 Uhr Nachmittags festgesetzt.

Die mündliche Prüfung findet statt für Hrn. *Delvaux* am Dienstag, 15. Januar, und für Hrn. *Paquet* am Mittwoch, 16. Januar, jedesmal um 3 Uhr Nachmittags.

Luxemburg, den 15. Dezember 1900.

Der General-Director der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

Emprunts communaux. — Tirage d'obligations.

COMMUNES.	Em- prunts. fr.	Échéance.	Numéros sortis à fr.		Caisse où doit se faire le remboursement.
			100	500	
Bettendorf-Gilsdorf	8,000	1 ^{er} janv. 1901.	50.		Caisse communale.
Bettendorf - Moes- troff.	10,000	id.	74,91.	8. 20.	id.
Bous.	16,000	id.	2.		Banque Werling, Lambert et C ^{ie} .
Flaxweiler.	26,000	id.	191,199.		id.
Mompach-Moers- dorf.	4,000	id.	30.		id.
Nommern-Cruchten	20,000	id.	125.		id.
Oberwampach.	10,200	id.	89, 99.		id.

Luxembourg, le 10 décembre 1900.

Caisse d'épargne. — Opérations effectuées du 15 au 30 novembre 1900.

Versements par 1888 déposants, dont 470 nouveaux.	fr. 208,828 89
Versements antérieurs et intérêts capitalisés	» 19,962,579 52
Total des versements	fr. 20,171,408 41
Remboursements à 451 déposants, dont 131 pour solde	fr. 146,061 57
Remboursements depuis le 1 ^{er} janvier, année etc., intérêts compris . . »	3,049,976 08
Total des remboursements	fr. 3,196,037 65
Solde au 31 octobre 1900	fr. 16,975,370 76

Chemins de fer Guillaume-Luxembourg. — Recettes des lignes du Grand-Duché : 174 kilom.)*

RECETTES.	Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 ^{er} au 31 juillet	fr. 181,250 00	fr. 1,123,750 00	fr. 82,500 00	fr. 1,587,500 00
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin	835,000 00	6,805,000 00	615,000 00	8,275,000 00
Du 1 ^{er} janvier au 31 juillet	fr. 1,036,250 00	fr. 7,928,750 00	fr. 697,500 00	fr. 9,662,500 00
1899	931,250 00	6,972,500 00	608,750 00	8,512,500 00
Différence en faveur de	105,000 00	956,250 00	88,750 00	1,150,000 00
1899				

Produit kilométrique correspondant à { 1900 fr. 95,197 04.
1899 fr. 85,866 99.

*) Les produits des embranchements de Bettembourg-Dudelange et du bassin de Rumelange, ainsi que ceux des lignes d'Esch-Redange et de Trois-Vierges-St.-Vith, pour les sections de ces lignes qui sont situées dans le Grand-Duché, ne sont pas compris dans les recettes.

Chemins de fer Prince-Henri. — Recettes des lignes. (1^{er} et 2^e réseau.)
Longueur en exploitation : 167 kilomètres.

RECETTES.	Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 ^{er} au 31 juillet	fr. 49,450 52	fr. 562,939 58	fr. 3,115 59	fr. 415,475 09
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin . . .	268,078 85	2,099,054 43	16,166 55	2,383,279 83
Du 1 ^{er} janvier au 31 juillet ..	1900 fr. 317,509 17	fr. 2,461,965 81	fr. 19,281 94	fr. 2,798,754 92
	1899 270,042 20	2,151,468 41	17,418 97	2,438,929 58
Différence en faveur de ..	1900 47,466 97	310,495 40	1,862 97	559,825 34
	1899			
Produit kilométrique correspondant à { 1900 fr. 28,853 94, soit par jour-kilomètre fr. 79,05.				
1899 » 25,144 30, » » fr. 68,89.				

Chemins de fer secondaires. — Lignes de Luxembourg-Mondorf-Remich et de Cruchten-Larochette.
Longueur en exploitation : 41 kilomètres.

RECETTES.	Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 ^{er} au 31 juillet	fr. 14,864 45	fr. 8,516 25	fr. 381 50	fr. 25,762 00
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin . . .	62,052 65	40,059 25	2,226 50	104,518 20
Du 1 ^{er} janvier au 31 juillet ..	1900 fr. 76,917 10	fr. 48,555 50	fr. 2,607 60	fr. 128,080 20
	1899 71,177 65	57,405 90	2,607 60	151,189 15
Différence en faveur de	1900 fr. 5,759 45			
	1899	fr. 8,848 40		fr. 5,108 95
Produit kilométrique correspondant à { 1900 fr. 5,355 27.				
1899 fr. 5,485 26.				

Chemins de fer cantonaux. — Lignes de Nœrdange-Martelange et Diekirch-Vianden: 44 kilom.

RECETTES.	Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 ^{er} au 31 juillet	fr. 4,919 35	fr. 7,521 05	fr. 662 90	fr. 12,903 30
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin . . .	28,294 85	58,468 45	2,821 11	69,584 45
Du 1 ^{er} janvier au 31 juillet ..	1900 fr. 55,214 20	fr. 48,789 50	fr. 3,484 01	fr. 82,487 75
	1899 52,419 80	48,819 22	4,099 91	85,939 05
Différence en faveur de	1900 fr. 794 30			
	1899	fr. 3,029 72	fr. 1,215 90	fr. 3,451 28
Produit kilométrique correspondant à { 1900 fr. 3,215 80.				
1899 fr. 3,348 27.				

Marktpreise. — 2. Hälfte des Monats October 1900.

Bezeichnung der Lebensmittel u. dgl.	Maße oder Gewicht.	Mittelpreise der verkauften Lebensmittel auf den Märkten von								
		Luxemburg.	Dieskirch.	Wiltz.	Ettelbrück.	Echternach.	Remich.	Mersch.	Grevenmacher.	Fisch a. d. A.
Weizen	Hektoliter	17 00	17 25	16 25	"	17 22	15 50	"	"	"
Mischelfrucht . .	—	16 00	16 25	15 00	"	16 21	14 50	"	"	"
Roggen	—	13 00	15 00	13 00	"	"	"	"	"	"
Gerste	—	15 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Spelz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Heideforn	—	"	11 50	"	"	"	"	"	"	"
Hafer	—	9 10	8 375	7 50	"	"	9 00	"	"	"
Erbſen	—	16 00	"	"	"	"	14 00	"	"	"
Bohnen	—	16 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Linſen	—	30 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Kartoffeln	—	3 65	2 875	3 25	3 00	"	5 00	"	"	5 00
Weizen-Mehl . . .	Kilogr.	0 45	0 40	0 35	0 48	0 35	0 34	"	0 40	0 50
Mischel-Mehl . . .	—	0 375	0 36	0 28	0 38	0 32	0 32	"	0 36	0 40
Roggen-Mehl . . .	—	0 35	"	0 25	0 32	"	"	"	"	"
Geschälte Gerste .	—	0 70	"	"	"	"	"	"	"	"
Butter	—	2 80	2 45	2 50	2 50	2 40	2 80	2 40	2 50	3 15
Eier	Duſend.	1 37	1 275	1 20	1 25	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
Heu	500 Kilo.	60 00	"	"	45 00	"	"	"	"	"
Stroh	—	26 60	"	"	25 00	"	"	"	"	"
Buchenholz	Stere.	15 00	"	"	12 50	"	12 00	"	"	"
Eichenholz	—	10 00	"	"	7 00	"	9 00	"	"	"
Weichholz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ochsenfleisch . . .	Kilogr.	2 00	1 60	1 40	1 60	1 50	"	1 40	1 50	1 60
Ruh- od. Rindfleisch	—	1 70	1 55	1 40	1 50	1 40	1 60	1 40	1 50	1 50
Kalbſch.	—	1 60	1 40	1 70	1 40	1 50	1 50	1 50	1 60	1 80
Lammſch.	—	1 70	0 70	1 40	1 60	1 50	1 60	1 50	1 60	1 80
Schweineſch. . . .	—	1 70	1 60	1 60	1 50	1 50	1 50	1 50	1 60	1 80
id geräuchert.	—	2 00	"	"	"	"	"	"	"	"